

Revue / Review

# Recherche et aide au développement : L'exemple de la santé

Jean-François Girard<sup>1</sup>

*Institut de recherche pour le développement, Le Sextant, 44, boulevard de Dunkerque, CS 90009, 13572 Marseille cedex 2, France*

Disponible sur Internet le 21 octobre 2008

Présenté par François Gros

La croissance de l'aide publique au développement est un des objectifs des pays membres de l'Union européenne, ainsi que de ceux réunis au sein du Comité de l'aide au développement (CAD) de l'OCDE. En France, le niveau de cette aide a été de 0,45% du produit intérieur brut en 2007 et devrait atteindre 0,7% en 2012. À en juger par la lente évolution des pays les plus défavorisés, cette aide est largement insuffisante et son efficacité est objet de débats. Au cours des dernières années, les autorités en charge du développement à Paris, à Londres, comme au sein de la Commission européenne, ont décidé d'accorder une place plus importante à la recherche au service du développement.

## 1. La recherche pour le développement

Bien sûr, sur le plan international, la première difficulté est liée à la définition du développement, qui pendant plusieurs décennies, a caractérisé les enjeux d'un certain nombre de pays «les pays en développement». Plus récemment, la mondialisation s'est accompagnée d'une vitesse de développement très variable d'un pays à l'autre, mais impose de constater que tous les pays depuis les moins favorisés jusqu'aux pays émergents comme le Brésil sont confrontés à des questions de développement et à un creusement des inégalités.

Dans le même temps, un certain nombre de questions dites globales dans la mesure où elles concernent le Nord comme le Sud, se sont imposées aux chercheurs et aux décideurs (changements climatiques, eau, éner-

gie, biodiversité, migrations, maladies émergentes) et pèsent sur le contexte de la recherche au service du développement.

La recherche pour le développement, ou mieux, la recherche au service du développement, est un domaine d'activité de la recherche finalisée, finalisée pour le développement. Elle s'appuie sur l'ensemble des champs disciplinaires. Si certains contestent la spécificité de cette recherche au service du développement, les conditions d'exercice de cette recherche, la mise en œuvre de ses conséquences et l'usage même qui est fait de la connaissance conduisent à reconnaître une spécificité à cette forme de recherche.

En tout état de cause, trois particularités caractérisent la recherche au service du développement :

- le partenariat avec le pays dans lequel elle se développe ;
- la contribution déterminante à la formation des élites scientifiques locales ;
- l'interdisciplinarité qui s'impose dès lors qu'il s'agit de développement des sociétés du Sud.

## 2. L'Institut de recherche pour le développement

La France dispose de deux organismes spécialisés dans ce domaine : le CIRAD et l'IRD. Le premier est orienté vers la recherche agronomique et le second, l'Institut de recherche pour le développement, conduit des recherches centrées sur l'Homme et son environnement dans les pays du Sud et dont l'objectif est de contribuer à leur développement durable. La santé mobilise le 1/6 des forces de l'Institut.

Adresse e-mail : [president@ird.fr](mailto:president@ird.fr).

<sup>1</sup> Président de l'IRD.

L'IRD qui était anciennement l'ORSTOM jusqu'en 1998 est un établissement public à caractère scientifique et technologique, placé sous la double tutelle des ministères chargés de la Recherche et de la Coopération. Il remplit trois missions fondamentales : la recherche, l'expertise et la formation. Son budget est de 218,9 millions d'euros. Son effectif comprend 2235 agents, dont 830 chercheurs, 1021 ingénieurs et techniciens et des personnels locaux. 42% de ses agents travaillent hors métropole, de nombreux techniciens sont originaires du Sud et ses programmes de recherche associent des chercheurs étrangers.

Engagé dans de nombreux programmes scientifiques européens et internationaux, l'IRD mène des recherches en Afrique, en Amérique latine, en Asie, dans l'Océan Indien et le Pacifique. Il dispose de 31 implantations dont 2 en France métropolitaine (Bondy, Montpellier), 5 dans les régions et collectivités d'Outre-Mer (La Réunion, Guyane, Martinique, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française) et 24 dans les pays situés essentiellement dans la zone intertropicale.

Disposant d'un large éventail de disciplines dans les sciences de la terre, de la nature, de la santé et les sciences humaines, l'IRD resserre ses activités sur six priorités scientifiques définies par le contrat d'objectifs entre l'Etat et l'Institut pour la période 2006–2009 :

- Politiques publiques de lutte contre la pauvreté et pour le développement ;
- Migrations internationales et développement ;
- Maladies émergentes et infectieuses ;
- Changement climatique et aléas naturels ;
- Ressources en eau et accès à l'eau ;
- Ecosystèmes et ressources naturelles.

### 3. Recherche en santé et développement

Retenu comme prioritaire pour la période 2006–2009, le thème des maladies émergentes et infectieuses couvre un vaste domaine (arbovirus, virus responsables de fièvres hémorragiques, virus du SRAS et la grippe aviaire, trypanosomiasis africaine et américaine, leishmaniose . . .) et porte sur l'étude des différentes composantes du système pathogène et leurs interactions, ainsi que sur la dispersion géographique, l'identification des facteurs et des espaces à risque et plus généralement sur les conditions qui favorisent l'émergence ou la persistance des maladies. Elles visent à améliorer les outils de surveillance et de prévention.

A côté de cette priorité, les recherches dans le domaine de la santé se développent dans cinq autres directions :

– *Maladies liées à la pauvreté (VIH/Sida, paludisme, tuberculose)*

Ces maladies représentent un problème majeur de santé publique dans les pays en développement. Les recherches dans ce domaine, quelles soient fondamentales ou appliquées, portent sur toutes les étapes de l'infection et concourent à l'amélioration des méthodes de lutte, de prévention et de traitement en utilisant une approche multidisciplinaire. Une part importante de ces recherches est consacrée à la mise en place, au suivi et à l'évaluation d'essais thérapeutiques, à la recherche et au développement de nouveaux médicaments à partir de substances naturelles, à la lutte contre les vecteurs et à l'étude des phénomènes de résistance. L'étude de la diversité génétique du pathogène, des mécanismes immunopathologiques de l'infection ainsi que la caractérisation moléculaire des vecteurs constituent également d'importants domaines de recherche.

– *Santé et environnement*

La transmission de nombreuses maladies sévissant en zone tropicale, certaines d'une importance considérable en termes de santé publique, dépend des milieux et de leurs évolutions. Les méthodes de recherche nécessitent une intégration pluridisciplinaire et des approches en termes de développement. Les études portent principalement sur les conditions environnementales, écologiques et sociales de persistance ou d'émergence des maladies et sur l'impact des toxiques et des pollutions sur la santé.

– *Santé de la mère et de l'enfant*

Les maladies transmissibles sont les principales causes de morbidité et de mortalité dans les PED, surtout pendant la période de l'accouchement et les 1<sup>ères</sup> années de vie. Les recherches portent sur l'étude des pathologies de la femme enceinte et de leurs conséquences sur la morbidité et la mortalité maternelles et néonatales. Elles portent également sur les pathologies affectant l'enfant dans ses 1<sup>ères</sup> années et de leurs répercussions en santé publique. L'objectif est d'améliorer la prévention de la transmission verticale de ces maladies et de rendre plus efficaces les traitements chez l'adulte et l'enfant.

– *Nutrition et politiques alimentaires*

L'étude des phénomènes de nutrition dans les sociétés se fait dans une perspective d'amélioration de la nutrition. Les recherches dans ce domaine portent principalement sur les relations entre l'état nutritionnel et les risques de morbidité/mortalité, sur l'évaluation et les stratégies de lutte contre les pathologies nutritionnelles, et sur les questions de vulnérabilité et de sécurité alimentaire.

– *Sciences sociales de la santé*

Les sciences sociales sont une composante indispensables des recherches biomédicales que ce soit dans la recherche des déterminants de la transmission, de l'étude de l'impact des maladies sur les différentes composantes de la santé, de l'évaluation socio-économique et comportementale des traitements, de l'observance aux traitements, de l'accès aux soins ou des politiques de lutte et des politiques publiques d'accès aux médicaments.

#### **4. Evolution : l'Agence inter-établissements de recherche pour le développement**

Même si l'évolution de l'IRD a été marquée au cours de la dernière décennie par une augmentation progressive de sa production scientifique qui devient comparable à celle des autres organismes et si son réseau d'implantation dans le monde s'est mieux structuré, cette institution ne saurait à elle seule répondre à l'ensemble des défis scientifiques posés par le développement. D'autres institutions comme les Instituts Pasteur

et le CIRAD, mais aussi les universités et d'autres organismes comme l'INSERM et le CNRS contribuent à cette forme de recherche.

Mais afin d'obtenir plus de cohérence sur la scène internationale, l'IRD a été chargé de mettre en place une agence d'objectifs, de programmes et de moyens dans le domaine de la recherche au service du développement. C'est une agence inter-établissements associant à part égale des partenaires du Sud et des partenaires du Nord. Du côté français, les universités représentées par la Conférence des Présidents, le CNRS, l'INSERM, l'Institut Pasteur, le CIRAD et l'IRD ont participé à la fondation de cette agence.

Au terme de sa première année de fonctionnement, l'Agence qui n'était pas dotée financièrement a pu lancer 4 programmes et collecter plus de 18 millions d'euros. Son ouverture européenne est envisagée à très court terme.

Ainsi la France, dans le domaine de la recherche, s'est dotée d'un dispositif au service du développement international à la mesure des enjeux de solidarité, de sécurité et d'influence.